

mai / juin 2006

COUP DE CŒUR Le printemps de la musique

ECONOMIE

Aménagement de la zone du Noret à Mamirolle

ENQUÊTE Les déplacements dans l'agglomération

Be magazine d'information de la Communauté d'Agglomération Communauté d'Agg





Édito

Première actualité pour le Grand Besançon: le TGV Rhin-Rhône sur de bons

L'accord intervenu le 28 février dernier sur le financement de la première tranche de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône engage maintenant les partenaires financiers que sont l'État (par l'intermédiaire de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France), les Régions, la Suisse, Réseau Ferré de France et l'Union Européenne, à réaliser cette infrastructure.

C'est un événement essentiel. Il marque l'aboutissement de longues discussions pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure européenne tant attendue par nos collectivités. Pour la Franche-Comté, sur la part régionale globale de 316 millions d'euros répartie entre la Région, les Départements et les Agglomérations, l'effort financier du Grand Besançon représentera 13,2 millions d'euros (votés à l'unanimité par le Conseil de Communauté le 31 mars), indépendamment des indispensables investissements pour les aménagements autour de la future gare Besançon-TGV.

Si c'est un enjeu majeur pour le développement du Grand Est dans l'Europe, l'agglomération de Besançon et la capitale régionale seront en tout premier lieu bénéficiaires de cette infrastructure. Elles s'inscriront dans une position stratégique à l'intérieur de l'Europe, rapprochant ainsi les distances, les espaces et multipliant les possibilités de déplacements avec pour effet de valoriser et rendre notre territoire encore plus attractif pour son développement général. La ligne à grande vitesse changera l'échelle du temps de notre vie sociale, de notre vie culturelle, de notre vie économique...

Autre actualité: les Contrats de projets pour la période 2007/2013!

En matière de contractualisation, le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) a bouleversé, le 6 mars dernier, les règles de contractualisation entre l'État et les Régions pour l'aménagement et le développement des territoires. Les Contrats de projets remplacent les Contrats de plan.

Pourtant l'annonce avait été faite il y a quelques mois par le ministre de l'Aménagement du territoire de prolonger les Contrats de plan de deux années supplémentaires, soit jusqu'en 2008. Ils seront finalement arrêtés au 31 décembre 2006 pour être remplacés par des Contrats de projets eux-mêmes signés avant cette même date!

Ainsi, entre le 6 mars et le 21 avril, le préfet aura élaboré son diagnostic territorial identifiant, les enjeux et les grands projets susceptibles d'être contractualisés qui nous concernent directement et collectivement. Nous devons nous interroger sur l'objectif d'un tel resserrement de calendrier qui réduit la concertation pourtant indispensable entre l'Etat et les collectivités territoriales.

L'exclusion du volet « routier » des Contrats de projets est pour nous source d'inquiètude. En effet, malgré les 9 millions supplémentaires qui nous sont demandés pour la voie des Mercureaux, le contournement routier de Besançon restera incomplet et pour longtemps encore. Comment sera financée la fin de l'actuel Contrat de plan, non achevé, et au titre duquel nous avons des projets engagés, qui souffrent déjà de retards de financements de l'État? Nous sommes donc légitimement inquiets des niveaux de financement pour ces futurs Contrats, compte tenu de la pénurie financière de l'État.

Notre vigilance est plus que jamais de mise!

Jean-Louis Fousseret

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Gabriel Baulieu

1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besancon













Sommaire

3 Coup de cœur **5** Économie **6/9** L'actu de l'agglo Le printemps La zone de la musique

d'activité économique du Noret à **Mamirolle**

11/15 Dossier **BUDGET 2006:** toujours plus proche des habitants

17/21 L'actu des communes **22/25** Agenda

26 Divertissement

Le jeu et la recette De nombreux concerts se dérouleront en plein air, notamment place de la Révolution à Besançon



Depuis l'entrée du Conservatoire National de Région (CNR) au Grand Besançon le 1er janvier, une nouvelle dimension, élargie au territoire de l'agglomération, commence à se mettre en place autour de cette institution musicale. Du 7 au 24 mai, plusieurs concerts seront donnés par le CNR un peu partout dans le Grand Besançon. Petit aperçu des réjouissances de ce « printemps de la musique »...

es festivités débuteront le 7 mai à Thise grâce à un partenariat entre la commune et le CNR, suite à une initiative de la commission culturelle de Thise. Ainsi avec les Rencontres des Orchestres d'Harmonie, les ensembles du Havre et de Besançon se produiront tour à tour. Le CNR sera représenté par une formation de près de 70 élèves de 14 à 18 ans. « L'atout de cet orchestre réside dans le fait qu'il peut toucher un public plus jeune, moins habitué à écouter de la musique classique explique Pierre Migard, directeur du CNR. Rossini sera au programme... mais aussi des musiques contemporaines comme celle du film Gladiator». Car la production en public des musiciens est l'une des facettes de l'enseignement au Conservatoire. En parallèle des concerts, les « Portes ouvertes » du Conservatoire se dérouleront le 10 mai. « C'est aussi une première, précise Pierre Migard, vraiment liée à notre entrée dans le Grand Besançon. Cette journée sera

ouverte à tous et sous une forme différente; le public pourra également assister aux cours. »

Musique et théâtre

Le 13 mai, ce seront deux orchestres d'harmonie du CNR qui joueront devant le parvis du Conservatoire. « Nous souhaitons y associer d'autres formations du Grand Besançon. C'est vraiment une des nouvelles facettes du CNR que je défends», souligne Pierre Migard. À Saône, le 23 mai, théâtre et musique se côtoieront autour des « Notes qui s'aiment », pour marquer l'anniversaire de Mozart. Un ensemble à cordes d'une vingtaine d'élèves du CNR intégrera une pièce de théâtre jouée par 55 enfants de CM1/CM2. Enfin, le 24 mai clôturera cette quinzaine sur la place de

la Révolution, en présence des Jeunes Orchestres Symphoniques et d'Harmonie du Conservatoire, qui joueront notamment la 5° de Beethoven. « Nous voulons donner un caractère festif et populaire à cette série de concerts et montrer à nos élèves que l'on peut aussi jouer en plein air! », conclut M. Migard.

COUP DE PROJECTEUR SUR LE CONCERT DU 24 MAI

Concert gratuit du Jeune Orchestre Symphonique et Jeune Orchestre d'Harmonie, environ 70 musiciens, sous la direction de Pierre Migard.

Au programme:

Strathcarron de SPARKE Helios de ROOST

Poème du feu de GOTKOWSKI

Ouverture d'Egmont de BEETHOVEN

5° symphonie de BEETHOVEN

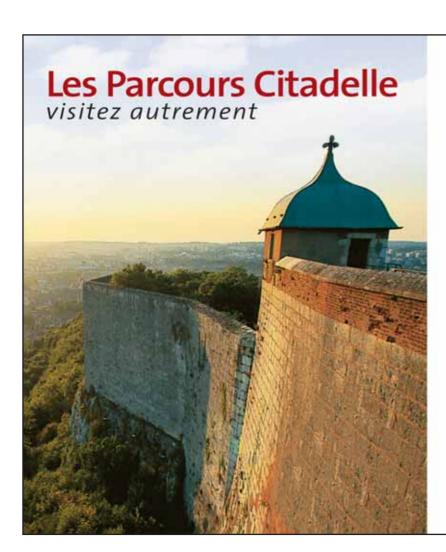
Avec la participation de la classe de danse contemporaine

PLACE DE LA RÉVOLUTION 20 HEURES

En cas de pluie, le concert sera donné en l'Église de la Madeleine



BARRAGRAR FOOD



PARCOURS > aventure au cœur de la Citadelle

Un contenu de visite enrichi et encore plus divertissant : le Labyrinthe des Cadets, le jeu de l'oie géant, les Animaux de La Fontaine...

SPECIAL ENFANTS (6-12 203)

PARCOURS > aventure de cadet

La Citadelle s'anime_

PARCOURS > musical Du 25 au 28 mai

Avec des mini-concerts répartis sur l'ensemble du site

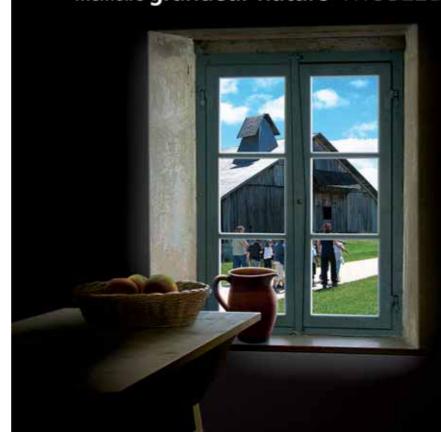
PARCOURS > autour du cheval Du 23 au 25 juin

En résonance avec le site, des ateliers et animations évoqueront le cheval dans l'armée, le cheval au temps de Vauban, le cheval de force, les métiers du cheval, le cheval comtois.



INFOS CITADELLE > 03 81 87 83 33 > www.citadelle.com

Mémoire grandeur nature MUSÉEDES MAISONS COMTOISES



Une saison 2006 riche en animations

Des ateliers-découverte pour les enfants, et pour les adultes, des spectacles, des expositions, des conférences... Chaque visite sera différente, demandez le programme.

Une nouvelle maison sur le site

Assistez au remontage d'une ferme du Haut-Jura du village des Bouchoux.

Les mercredis des petits curieux

Ateliers pratiques pour les enfants tous les mercredis de 14h30 à 15h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Les ateliers futés

Ateliers pour les enfants de 14h30 à 16h, pendant les vacances de Pâques.

Les ateliers des grands

SUR RESERVATION
Que faire avec l'ortie ?
samedi 20 mai
Les teintures végétales
samedi 3 juin

Les invités de la saison Les artistes à la campagne

spectacle itinérant par la Compagnie du Grand Chariot, les 14 mai et 9 juillet Les alwati musique traditionnelle en hommage à l'abbé Garneret, le 7 mai

Profitez de nombreuses animations telles que "Les matériaux s'exposent", "Le chemin du lait" ou "Le temps des récoltes et des conserves" durant tout l'été.



Ouvert du 12 mars au 5 novembre Musée des maisons comtoises – 25360 Nancray 0381552977 – www.maisons-comtoises.org

L'agglomération aménage

la zone d'activité économique du Noret à Mamirolle

Pour renforcer le maillage économique du territoire, le Grand Besancon mise sur le site du Noret, à Mamirolle. Entrée de ville et ouverture sur le Haut-Doubs et la Suisse, la zone d'activité économique se prépare à accueillir une entreprise importante.

opération a été initiée par mon prédécesseur » explique Jacques-Henry Bauer, le maire de Mamirolle. « Les premiers engagements financiers ont été faits en 1992. Six petites entreprises de trois ou quatre salariés spécialisées dans la micro-mécanique se sont installées au Noret ». Elles occupent un hectare et demi seulement de la surface globale de neuf hectares. Afin d'accélérer le développement du site, l'agglomération a décidé de le déclarer d'intérêt communautaire. « La décision a été prise en juillet 2004 » précise Denis Baud, viceprésident délégué au développement économique. « Cette zone est très bien située, le long de la nationale 57. En entrée d'agglomération et en lien direct avec le Haut-Doubs et la Suisse. Sa grande originalité est d'être située sur une commune qui rentre elle-même dans une logique d'agglomération ». Et Jacques-Henry Bauer d'ajouter « c'est un axe stratégique en bordure de quatre voies, il y a un effet vitrine indéniable ». Reste maintenant à exploiter ce potentiel du Noret.



L'arrivée |

Première grande réussite des meneurs de projets, être parvenu à convaincre Gaz et Eaux, filiale de la Lyonnaise des Eaux de s'implanter au Noret. « L'entreprise, qui a connu une forte croissance ces dernières années, souhaitait déménager pour des locaux mieux adaptés à sa taille. Elle hésitait entre plusieurs sites dont le notre » précise Jacques-Henry Bauer, Finalement la balance a penché du côté de Mamirolle, Gaz

et Eaux va investir 1,2 hectare pour installer sa base technique et plus d'une cinquantaine de salariés. Le transfert pourrait se faire en 2007. Mais le développement ne se résume pas à l'arrivée d'une seule entreprise aussi imposante soit-elle. « Il nous restera six hectares. L'agglomération directement les aménager en termes de voirie, d'assainissement et d'eau et nous serons particulièrement vigilants à l'aspect



paysager » prévient Denis Baud. « Il s'agit de permettre aux entreprises de s'installer dans un cadre organisé et esthétique ». L'espace sera généraliste et le découpage des terrains se fera à la carte. Le maire de Mamirolle, aussi viceprésident de la commission politique de la ville à la Communauté d'Agglomération souligne la nécessité « d'un ensemble cohérent » et envisage l'émergence de projets liés à L'Enil. « L'Enil est l'établissement phare sur notre commune et il faut jouer la complémentarité ». En effet, l'École Nationale d'Industrie Laitière ne se limite plus à la seule production fromagère. Elle s'est diversifiée, proposant entre autres des formations liées à l'environnement et la gestion de l'eau. Selon Jacques-Henry Bauer, les terrains devraient trouver preneur rapidement. Le développement de la ZAE du Noret est donc en route. Les travaux devraient débuter à l'automne.

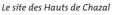
TRANSPORT

Du bien fondé d'une nouvelle halte ferroviaire à l'ouest

Si les études confirment un réel besoin de la part des habitants du Grand Besançon et d'ailleurs, les trains pourraient d'ici quelques années, faire une halte dans l'ouest bisontin.

Faut-il ou non créer un nouvel arrêt pour les trains dans l'ouest bisontin? C'est une idée retenue depuis longtemps mais cette fois, la question devrait trouver une réponse formelle. Une étude est en effet en cours afin de définir l'opportunité et la faisabilité d'un tel projet. Première étape: identifier la clientèle. Aux déplacements vers les zones d'activité comme Franois, les Hauts du Chazal (en plein essor) ou Chateaufarine s'ajoutent les déplacements plus résidentiels des habitants du quartier, des communes environnantes et les déplacements vers l'hôpital. Les besoins définis, il faudra alors décider d'un site sur cet

axe Dole-Besançon dans un périmètre allant du CHU à Franois. Une seconde étude fixera ensuite le niveau de service (combien de trains? supplémentaires ou existants?...) et les aménagements à réaliser. Pour l'heure, l'Agglomération, la Région, la SNCF et RFF (Réseau Ferré de France, en charge des infrastructures) financent cette première étude. C'est un gros dossier qui s'ouvre dont les conclusions, si elles sont positives, devraient aboutir à la création de cette nouvelle halte ferroviaire dans l'ouest bisontin d'ici quelques années.





Enrichir le scénario «Besançon 2020 »

Pour enrichir ses orientations à long terme, dans le cadre de « Besançon 2020 », la municipalité a sollicité le Conseil de Développement Participatif (CDP), instance de concertation de la Communauté d'Agglomération. Afin de bâtir cette contribution, le CDP est parti des constats et problématiques d'aujourd'hui, puis a développé ce qui est « en jeu » pour l'avenir et a élaboré un scénario fiction intitulé « Grand Besançon 2020 ». L'objectif consistant à devenir un territoire compétitif d'ici quinze ans sous-tend les sept propositions élaborées par le CDP : il s'agit notamment de créer un véritable espace d'attractivité économique et résidentielle, autour du TGV Rhin-Rhône qui sera alors sur les rails... Une attractivité qui reposerait aussi sur un dynamisme universitaire et sur un renouveau de la vie culturelle.



GESTION DES DÉCHETS

La Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (REOM)

La REOM: pour quels services?

La collecte (39%): collecte en porte à porte des déchets incinérables et recyclables / accès aux conteneurs d'apport volontaire

Le traitement (53,5%): accès aux déchetteries / transport, tri et recyclage des matériaux récupérés-compostage des déchets verts / traitement des déchets par incinération avec valorisation énergétique

Un part de frais fixes de structure (7,5%)

Propriétaires d'un logement individuel, gestionnaires d'immeubles collectifs qui répartissent ensuite la facture sur les occupants, vous recevrez votre première facture pour le traitement des déchets ménagers émanant du Grand Besançon vers la mi-mai*. Appliquée dans les 59

communes de l'agglomération, la redevance sert à payer les différents services: la collecte, le traitement et enfin une part de frais fixes de structure. Deux autres factures, en septembre et décembre, seront envoyées aux mêmes destinataires.

(*) Les producteurs de déchets non ménagers assimilés (administrations, artisans, commerçants, entreprises,...) recevront la facture ultérieurement.

Pour tous renseignements, un n° vert (appel gratuit): 0 800 800 674 Du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h30



Seule base de loisirs nautiques du Grand Besançon, Osselle reprend ses activités au mois de mai. La commune, forte de ses trois plans d'eau, au cœur d'un environnement propice à de nombreuses activités, situés en bordure du canal et de la future véloroute Nantes-Budapest, se mobilise déjà depuis de nombreuses années pour effectuer des travaux indispensables pour maintenir le potentiel de qualité du site. La Communauté d'Agglomération participera financièrement, aux côtés de l'État et du Département, aux projets de la commune. Il s'agira, dès l'été, de créer un nouveau bâtiment d'accueil de 80 m² avec sanitaires et douches chaudes, destinés aux usagers de la plage et du camping, mais aussi d'agrandir le parking, les aires de jeux et de pique-nique. Le Grand Besançon se chargera notamment de la mise en place des liaisons douces dans le cadre de son schéma de circuits pédestres et de VTT. Dès à présent, une ligne de bus Ginko dessert la base de loisirs.

Ouverture du 1er mai à fin septembre

Base nautique : de 11h à 19h Restaurant-bar : de 11h à 24h Entrée : 3 € adultes, 2 € enfants

Tél. 03 81 63 83 88

► AGGLOMÉRATION

S'inscrire au Conservatoire

Depuis début mai, les dossiers d'inscription au Conservatoire National de Région (CNR) sont disponibles sur place ou sur simple demande, pour l'année 2006-2007. Les demandeurs auront à préciser deux choix d'instruments parmi une bonne vingtaine pour l'enseignement traditionnel en musique (en dehors des classes à horaires aménagés).



RENSEIGNEMENTS Tél. 03 81 87 81 00 - Fax : 03 81 83 09 15

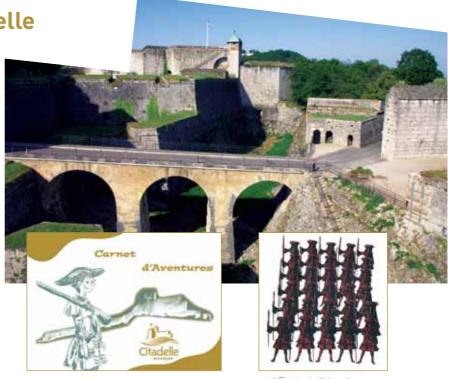
LOISIRS

Des nouveautés pour (re)découvrir la Citadelle

La Citadelle vous convie à découvrir la forteresse autrement grâce à l'installation d'un parcours permanent enrichissant le contenu de la visite tout en la rendant encore plus divertissante : le champ de pierres (évocation de la taille de pierres), le Labyrinthe des Cadets, le jeu de l'oie géant, les Animaux de La Fontaine. Un carnet aventures spécialement dédié aux enfants (6-12 ans) a été créé autour du parcours.

En mai (du 25 au 28), le parcours devient musical avec des mini-concerts répartis sur l'ensemble du site. En juin (du 23 au 25), le parcours proposé sera consacré au Cheval. En résonance avec le site, des ateliers et animations évoqueront le cheval dans l'armée, au temps de Vauban, le cheval de force, les métiers du cheval, le cheval comtois. D'autres parcours seront proposés cet été et à l'automne.

■ INFOS CITADELLE 03 81 87 83 33 www.citadelle.com

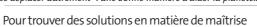


Compagnie des cadets Projet de conception de la Citadelle de Besauson 7006

ENVIRONNEMENT

Economisons l'énergie





de l'énergie, problème majeur de ce début de siècle, le projet REVE Jura-Léman est né il y a quelques mois des deux côtés des frontières suisse et française. Avec un enjeu à la clé: diviser par quatre les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'ici 2050 sous peine de conséquences désastreuses pour l'humanité, quelles soient écologiques, économiques ou humaines. Ce programme européen d'envergure auquel participe le Grand Besançon ainsi que quinze autres collectivités des deux pays, est basé sur des actions concrètes et des échanges entre les partenaires de réseau : la prochaine réunion d'échanges se tiendra à Lausanne au mois de juin. La Communauté d'Agglomération a, de son côté, lancé une action phare: un diagnostic énergétique de son territoire, qui sera achevé d'ici fin 2007. Il s'agit de savoir où et comment chacun (habitant, entreprise, administration...) consomme de l'énergie en matière de chauffage, de déplacements... dans son mode de vie. Le Grand Besançon envisage d'investir dans des vélos de service pour certains déplacements de ses employés. Car le développement durable est l'affaire de tous : nous pouvons économiser de l'énergie en limitant nos déplacements en voiture, en développant de nouveaux réflexes limitant les gaspillages et en privilégiant les énergies renouvelables dans nos projets immobiliers (solaire, bois, éolien).

CONTACT:

Des conseils gratuits pour les particuliers sur la maîtrise de l'énergie :

Espace Info Energie du Doubs - 14, passage Charles de Bernard à Besançon - Tél. 03 81 82 04 33 ADEME: www.franche-comte.ademe.fr

ÉCONOMIE

Jeunes talents entreprenants, faites-vous connaître!

Calqué sur le modèle national lancé par le ministère de l'emploi et de la cohésion sociale, un concours « Talents des cités » est organisé à Besançon. Objectif, valoriser et récompenser les créateurs ou repreneurs d'entreprises issus des quartiers dits sensibles. Si vous vous reconnaissez, pas de temps à perdre. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai. Cette action s'inscrit dans le volet « emploi contrat de ville de Besançon 2006 ». Soutenue par l'Agglomération, elle est organisée par la Ville de Besançon avec l'appui opérationnel de la Boutique de Gestion, association d'aides à la création d'entreprises.



François Rebsamen, Jean-Marie Bockel, Jean-Louis Fousseret et Jo Spiegel à Cannes (de g. à d.)

ÉCONOMIE

Le réseau métropolitain au salon des professionnels de l'immobilier Le monde entier se retrouvait mi-mars au MIPIM, au palais des festivals, à Cannes, lors de l'un des plus grands rendez-vous de la planète pour les professionnels de l'immobilier. Entre les stands de Nantes, Bordeaux, Montpellier et Bruxelles, le Grand Besançon s'affichait avec Dijon et Mulhouse sous le label du Réseau métropolitain Rhin-Rhône comprenant 6 agglomérations (Mulhouse, Belfort, Besançon, Montbéliard, Dijon et Bâle). La première grande sortie d'un territoire pesant un million d'habitants, 5 pôles de compétitivité, 5 pôles universitaires...

La colonne vertébrale du réseau reliant les agglomérations de Dijon à Bâle étant le futur TGV Rhin-Rhône, les agglomérations de Besançon, Dijon et Mulhouse avaient choisi de se présenter sous la forme d'un wagon-bar de train à grande vitesse. Un cadre convivial pour faire connaître les domaines d'excellence du territoire. Pour le Grand Besançon, une quarantaine de contacts ont été établis avec investisseurs, aménageurs, constructeurs en immobilier professionnel ou en habitat susceptibles d'être intéressés par les projets de développement urbain de l'agglomération, ceux des Marnières, des Hauts du Chazal ou des Portes de Vesoul. L'an prochain, le réseau Rhin-Rhône pourrait bien reconduire l'opération.



Le bilan de la concertation préalable à l'aménagement de l'espace commercial des Marnières est désormais tiré. Les remarques des habitants ont été entendues et prises en compte dans l'élaboration du projet. La qualité architecturale et paysagère fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du réaménagement de l'entrée de ville, initié par les travaux routiers en cours. Le départ de quelques occupants actuels du site se fera progressivement et au cas par cas afin de

trouver, en accord avec les intéressés, les solutions les mieux adaptées. L'hypermarché Carrefour, acteur majeur du secteur, a quant à lui un projet important d'extension de surface sur ses terrains avec l'installation de moyennes surfaces. La zone d'aménagement concertée (ZAC) s'étend sur 30 hectares et permettra la création de 33 000 m² de commerces nouveaux. Prochaine étape, trouver un aménageur pour finaliser le projet et assurer la réalisation des travaux.





ENQUÊTE

Les déplacements dans l'agglomération

Pour faciliter, à l'avenir, les déplacements des habitants du Grand Besançon en prenant toutes mesures utiles pour améliorer l'existant, une enquête avait été réalisée auprès de 2500 foyers par la Communauté d'Agglomération. Aux premiers résultats parus dans notre précédente édition s'ajoutent désormais de nouvelles données qui présentent une photographie exacte des allées et venues de la population au cours d'une journée. L'ensemble de ces résultats sera disponible et téléchargeable sur le site du Grand Besançon.

Les déplacements journaliers, tous modes confondus:

11 828 : entre les différents secteurs de l'agglomération (hors Besançon)

87 824: flux internes aux secteurs (hors Besançon)

53 648: échanges entre les secteurs

et Besançon

8 287: échanges entre les secteurs et l'extérieur de l'agglomération

161 587 : Total des déplacements ayant pour

origine une commune

de l'agglomération (hors Besançon)

FLEURISSEMENT

A vos boutures!

L'Opération Fleurissement du Grand Besançon "À fleur de pot", placé sous l'égide de la Communauté d'Agglomération, prend une nouvelle dimension en 2006. Un partenariat, engagé avec les écoles du Grand Besançon permet aux enseignants et aux élèves de bénéficier de formations tout au long de l'année. Les particuliers sont toujours conviés à fleurir jardins et balcons, avec une inscription préalable à effectuer avant le 30 mai dans leur commune ou auprès du Grand Besançon.

Renseignements au Grand Besançon 03 81 65 07 00







Votre partenaire pour loger votre famille ou votre entreprise



Habitat individuel

- location d'appartements et de garages
- réalisation d'immeubles neufs
- réhabilitation de l'ancien
- accession à la propriété

Locaux professionnels

 réalisation et location de locaux professionnels et industriels

SAIEM B

1, place de l'Europe - B.P. 2075 2505 I BESANÇON Cedex Tèl.: 03 81 41 41 00 www.sajemb.com





ECOLE VALENTIN - Tél. 03 81 80 76 28

DOSSIER

BUDGET 200

TOUJOURSPI

APPROUVÉ LE 10 FÉVRIER DERNIER, ET 2006 DU GRAND BES

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2006, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES CLÉS

Un budget 2006 de 139.3 M €

59 communes

138 délégués communautaires

31 décembre 2005: 99 agents

1^{er} janvier 2006 : 323 agents (**99** agents + 102 du CNR **+ 111** du service déchets + 11 du service Plan et information géographique)

5

Dossier

e Grand Besançon gère à présent la collecte et le traitement des déchets et délègue la partie traitement (tri, incinération, déchetteries...) au SYBERT-Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets. Collecte et traitement sont financés par une redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères (REOM). Voir encadré.

Avec sa politique d'enseignement musical d'agglomération, la Communauté d'Agglomération souhaite tisser un réseau entre les écoles et associations de musique de son territoire. Au cœur de ce réseau, le Conservatoire National de Région poursuit ses activités sous la maîtrise de la Communauté d'Agglomération qui travaille à la construction d'un nouveau bâtiment, véritable lieu de vie avec des locaux et équipements davantage adaptés à l'éducation musicale (centre de ressource, auditorium...).

La REOM : la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères

La redevance, calculée en fonction du service rendu, est généralisée à l'ensemble des communes de l'agglomération pour financer les activités liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés*. C'est une redevance différenciée par secteur qui est calculée en fonction du niveau de service et d'équipements existants (mode de pré collecte en sac ou en bac, fréquence de collecte, reprises des contrats avec les différents prestataires de collecte des anciens regroupements intercommunaux,...)

*Déchets non ménagers assimilés aux déchets des ménages : produits par des administrations (bâtiments communaux écoles, postes,) et des professionnels (artisans, commerçants, entreprises, professions libérales,...)

Plus proche des communes et des entreprises

Le Grand Besançon poursuit ses actions et missions existantes vers les habitants, les entreprises et les communes : contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs, fonctionnement d'un réseau de transport performant, projets d'aménagement routiers et économiques...

Le service du Plan et Information Géographique était initialement géré par la seule Ville de Besançon. En le mutualisant, la Communauté d'Agglomération offre, à compter de 2006, un service d'accès et réalisation de plans, plus large et ouvert à toutes les communes membres.

Maîtriser les dépenses

Le budget réel 2006 s'élève à 139,3 millions d'euros, soit près de 10 % de plus qu'en 2005 ; il intègre toutefois pour plus de 16 millions d'euros de crédits supplémentaires liés aux nouvelles compétences.

Compte tenu des projets majeurs dont

l'agglomération a la charge depuis cette année, le budget 2006 est non seulement maîtrisé, mais aussi, réduit de près de 3 % par rapport à 2005, déduction faite des nouvelles compétences acquises.

Optimiser les recettes pour préparer l'avenir

Ressource majeure, la taxe professionnelle unique versée par les entreprises assure le financement principal des compétences du Grand Besançon.

Le taux de taxe professionnelle passe





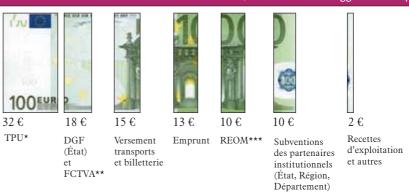


Dossier

de 15,30 % à 15,47 % en 2006, soit une augmentation réduite de 0,17 points. Ce choix repose sur l'adéquation des ressources à l'évolution des dépenses (financement d'infrastructures routières et ferroviaires telle que la ligne TGV, augmentation du service aux communes...).

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération porte le projet de création de Transports en commun en site propre, voies dédiées aux transports en commun, qui permettront de fluidifier et d'optimiser le réseau de transports GINKO, de limiter la pollution et de développer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le financement de ce projet conséquent (150 M€) s'appréhende dès aujourd'hui pour limiter la charge des emprunts à venir, par la constitution d'une provision financière grâce à l'augmentation du produit du Versement Transports (passage du taux de 1,05 % à 1,30 % en 2006) ; ce Versement Transports est payé par les entreprises de plus de 9 salariés pour le financement exclusif des transports en commun.

Les recettes D'où vient l'argent? Pour 100 euros, la Communauté d'Agglomération perçoit :

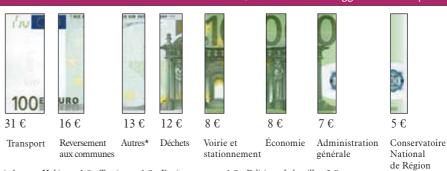


*TPU: Taxe professionnelle unique - **DGF: Dotation globale de fonctionnement - FCTVA: Fonds de compensation de TVA - *** REOM : Redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères

Où va l'argent?

Les principales dépenses

Pour 100 euros, la Communauté d'Agglomération dépense :



* Autres : Habitat : 1 € - Tourisme : 1 € - Environnement : 1 € - Politique de la ville : 2 € -Aménagement et projet d'agglomération : $2 \in$ - Incendie : $5 \in$ - Équipements sportifs et culturels : $1 \in$

Conservatoire National de Région 4 M€

- Gestion du Conservatoire
- **E**tudes préalables à la construction d'un nouveau bâtiment à dimension intercommunale avec centre de ressources et auditorium.

Transports

38.1 M€

- Gestion du réseau GINKO (maintenance, entretien et exploitation). Acquisition de nouveaux bus, de matériels embarqués, de bornes dynamiques, d'abribus.... Extension de dépôts de Planoise.
- Travaux d'aménagement de voiries : terminus de lignes (Châtillonle-Duc), pôles d'échanges, voies cyclables, création de parkings relais (TEMIS), voies en site propre (TEMIS et Hauts du Chazal)
- Études pour doter l'agglomération d'un système de Transport en commun en site propre.



- Poursuite des travaux d'aménagement de l'Entrée Est et de la participation du Grand Besançon à la réalisation du contournement routier
- TGV Rhin-Rhône : étude d'infrastructure sur les articulations routières et ferroviaires entre la future gare TGV et celle de Besançon Viotte et fonds de concours sur la LGV

Dossier

Développement économique au service des entreprises

11,6 M€

- Aménagement et création de zones d'activité : TEMIS, Pôle Santé, les zones EURES-PACE de Dannemarie-Chemaudin, de Serre-les-sapins, de l'Échange et de Besançon-Franois, les Marnières, Portes de Vesoul, Marchaux - Chaudefontaine, Noret, les Andiers
- Développement de l'immobilier d'entreprises : gestion de pépinières et hôtels d'entreprises déléguée à des opérateurs privés
- Subvention d'aide à la création, implantation et au développement d'entreprises
- Soutien au Pôle de Compétitivité des Microtechniques
- Fonctionnement de TEMIS Innovation Maison des Microtechniques
- Extension de la couverture de l'internet haut débit à l'ensemble des communes, grâce au réseau Lumière
- Participation au fonctionnement syndicat mixte du Parc du Scientifique et Industriel, au Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest ainsi qu'aux syndicats des aérodromes de Dole-



■ Participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs



La collecte des ordures ménagères

16,2 M€

■ Gestion de la collecte et traitement des ordures ménagères sur le territoire du Grand Besançon via un budget annexe identifié et financé par le produit de redevance d'enlèvement d'ordures ménagères.

Habitat

1,5 M€

- Acquisition de foncier destiné à la création de logements publics
- Soutien aux opérations de construction neuve ou de réhabilitation des bailleurs
- Soutien aux propriétaires privés souhaitant mettre en location leurs biens à des loyers maîtrisés







Equipements culturels et sportifs

1,2 M€

- Co-organisation du 1^{er} Festival des Musiques de Rues du Grand Besançon en octobre 2006
- Soutien aux manifestations de l'agglomération : Open de tennis de Franche-Comté, Tour cycliste de Franche-Comté, La Diagonale du Doubs, Herbe en Zik, Festival Hom'art, Festival du polar...
- Mise en place d'une politique d'enseignement musical à l'échelle de l'agglomération
- Poursuite de l'opération « ordiclasse » : après les écoles primaires de l'agglomération, le Grand Besancon met en réseau les maternelles



Étude pour l'aménagement du site de la Malate, notamment de la passerelle

- Poursuite des travaux de résorption des friches industrielles sur les communes de Deluz et de Montferrand-le-Château
- Fonds de valorisation patrimoniale des centres de villages
- Contribution à l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (Audab) et au syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SM ScoT)



Politique de la Ville 2,1 M€

- Travaux d'investissement pour la réhabilitation et la réalisation d'équipements destinés à l'accueil des gens du voyage : rénovation de l'aire de la Malcombe et réalisation de deux petites aires périphériques. Gestion et gardiennage.
- Soutien au PLIE, dispositif essentiel d'insertion par l'emploi et l'économie aux services des personnes en difficulté



- Aménagement des équipements fluviaux sur les sites de Deluz (base technique) et Besançon (port fluvial);
- Première tranche de travaux pour la création de 557 kilomètres (soit 76 circuits) de sentiers pédestres et 425 kilomètres d'itinéraires VTT sur l'agglomération (livrai-
- Participation au fonctionnement et à l'investissement du musée de Nancray, soutien pour l'animation et la communication de la Citadelle, partenariat avec l'office de tourisme pour la promotion de l'agglomération
- Soutien aux journées du patrimoine
- Plan d'eau d'Osselle : participation à l'amélioration de l'accueil (bâtiment d'accueil, parking, aires de pique-nique...)

Contractualisation

0,4 M€

- Suivi et évaluation du Contrat d'Agglomération, préparation du Contrat de projets 2007/2013
- Fonctionnement du Conseil de Développement Participatif, instance de concertation du Grand Besançon réunissant des acteurs sociaux et économiques
- Mission d'aide aux communes : assistance technique apportée aux communes dans les démarches administratives ou financières
- Contribution au réseau métropolitain Rhin-Rhône

Administration Générale 9,9M€

- Acquisition et aménagement de nouveaux locaux à la City, siège du Grand Besancon
- Fonctionnement des services
- Remboursement des emprunts contractés sur les investissements des collèges par les communes

Opérations diverses 29,6 M€

- Reversement aux communes (23,6 M€)
- Frais financiers du budget général
- Reprise des résultats 2005

TGV Rhin-Rhône: une chance à saisir pour l'agglo

Le chantier sera lancé dans quelques semaines, et les collectivités locales coordonnent leurs réflexions pour mieux profiter de l'effet TGV. Avec deux gares et trois zones d'activité qui se dessinent, le Grand Besancon a tout à y gagner.





140

le nombre de kilomètres de la première tranche branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Une portion qui nécessitera 500.000 traverses, 400 kilomètres de clôtures, la construction de 160 ponts, 11 viaducs et un tunnel.

2.312

en milliards d'euros, le coût global estimé du chantier.

6000

le nombre de créations d'emplois annoncés par le Réseau Ferré de France (RFF) pour la durée du chantier. On estime à un millier ceux offerts aux Franc-comtois, dont certains pourraient être pérennisés.

85

le nombre de communes concernées, dont 6 sur le territoire de l'agglomération (Besançon, Ecole Valentin, Miserey-Salines, Châtillon-le-Duc, Auxon-Dessus et Auxon-Dessous)

2

gares TGV à créer. Une à Meroux-Moval, dans le Territoire de Belfort, une autre à Auxon... ministère des Transports, la signature du protocole d'intention donnait le coup d'envoi du chantier

Le 28 février au

Le TGV Rhin-Rhône est lancé. Le protocole d'intention signé le 28 février au ministère des Transports par les 23 partenaires financiers a donné le feu

vert au démarrage des travaux, en juin prochain, de la première tranche de la branche Est, qui reliera Mulhouse à Dijon à l'horizon 2011. Dans cinq ans, le Grand Besançon sera plus proche des grandes villes européennes, et entend bien profiter de l'équipement. « Demain nous serons à moins de deux heures de Paris. Lorsqu'on voit comment Marseille s'est développée depuis qu'elle est à moins de trois heures de la capitale, on devine le formidable atout que le TGV représente», estime Jean-Louis Fousseret, le président du Grand Besançon. « L'arrivée de la ligne à grande vitesse est une très grande chance, mais également une très grande responsabilité, puisqu'elle offre aussi la possibilité de s'évader. Nous sommes en train de bâtir une stratégie d'attractivité, afin de retenir ici les entreprises. On ne doit pas perdre de temps. Pour cela, la coordination est nécessaire. »

La coordination dans le Grand Besançon existe bel et bien. Pour profiter au mieux de l'effet TGV, un Comité d'Orientation de la ligne à grande vitesse a été créé. Cette instance réunit aux côtés du Grand Besançon, l'État, la Région, le Département, la Ville de Besançon, la Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche et les communes concernées. Elle étudie les hypothèses d'accès aux gares, le calendrier lié à l'aménagement des voies, l'implantation des futures zones d'activité... Car l'arrivée du TGV sera une nouvelle donne pour l'aménagement du territoire et du développement économique.

A l'échelle de l'agglomération, « l'idée de base, c'est celle d'un système à deux gares, qui répond à la problématique de l'accessibilité et permet de développer l'espace les reliant, appelé à constituer une sorte de vitrine », explique Damien Caudron, directeur de l'Audab (l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération de Besançon). Dans cette perspective, la liaison ferroviaire entre l'actuelle gare Viotte, qui sera redéfinie, et la future gare d'Auxon - que l'on appelle déjà « Besançon TGV », pour la différencier de « Besançon Viotte » – apparaît comme un élément crucial du projet. La solution étudiée aujourd'hui est celle du doublement suffisant de l'actuelle ligne de Devecey. Cette liaison connectera Besançon au réseau à grande vitesse, et les motrices au nez pointu pourront croiser les TER qui embarqueraient ou déposeraient des voyageurs aux portes de Vesoul, à Ecole-Valentin ou Miserey-Salines, haltes ferroviaires pressenties. Sur cette hypothèse, intéressante à plus d'un titre - une desserte nationale, mais aussi régionale et infra-régionale, et une connexion à Viotte au futur transport collectif en site propre, tram ou trolley, prévu pour relier l'est à l'ouest de la capitale régionale l'agglomération a lancé des études de faisabilité. Parallèlement, le comité d'orientation, agglomération en tête, planche sur la définition de nouvelles zones d'activité quartier Viotte (appelé à devenir un pôle central), Portes de Vesoul mais aussi à proximité de la gare d'Auxon. Déjà, le Grand Besançon se place dans la perspective du Réseau métropolitain Rhin-Rhône, labellisé il y a quelques mois et qui se met en place. La ligne à grande vitesse en est la colonne vertébrale. Pour Jean-Louis Fousseret, le pari de constituer une métropole allant de Mulhouse à Dijon et comptant un million d'habitants est à la hauteur de l'ambition.



ture. On n'imagine pas ce que sera demain la

vie sociale, la vie culturelle, la vie économi-

que... la vie tout court. »

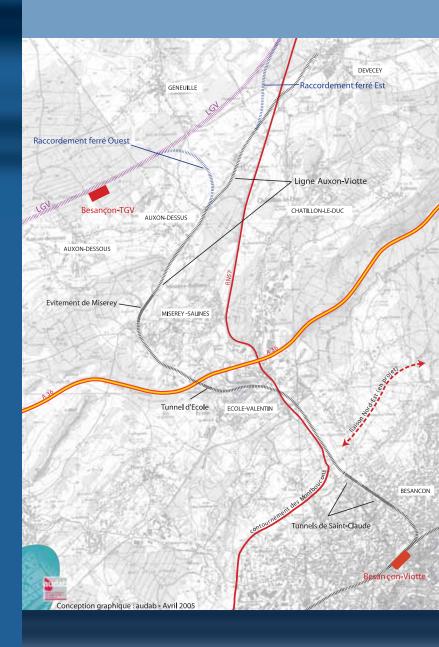
LUXEMBOURG STRASBOUR INNOVATION FIBRES NATURELLES GRAND-EST VÉHICULE DU FUTUR MULHOUSE LILLE BELFORT RRUNGLIES MONTBÉLIARD BESANCON NEUCHĀTEL PLASTURGIE ne à Grande Vit POLES DE COMPÉTITIVITÉ BARCELON

Le compte à rebours est lancé

Réseau Ferré de France, l'aménageur, n'a pas attendu la signature, par les financeurs, du protocole d'intention pour lancer travaux et compte à rebours. Les études projet ont débuté en 2004, en même temps que la prospection archéologique et les premières acquisitions foncières. Les études sur l'eau ont suivi, quant aux travaux préparatoires et aux appels d'offre, ils ont été lancés en 2005. Le chantier de déboisement (40 % du tracé en forêt), lui, a démarré fin 2005. Les travaux proprement dits de la ligne devraient commencer cet été 2006 et durer jusqu'en 2010, alors que ceux des équipements ferroviaires (gares) ne débuteront qu'en 2009. Et si tout va bien, l'année 2011 sera réservée aux essais de ligne.

Qui fail quoi?

- Réseau Ferré de France (RFF) est l'aménageur et le maître d'ouvrage de la ligne. Il contribue à son financement à hauteur 642 millions d'euros.
- La SNCF est l'exploitant de la ligne et le maître d'ouvrage des gares. Elle investit 980 millions d'euros pour la création des gares et l'achat de rames TGV.
- L'Etat finance l'équipement à hauteur de 751 millions d'euros. Il est par ailleurs maître d'ouvrage des routes demeurées nationales (la RN57, par exemple).
- L'Europe et la Suisse sont des partenaires financiers importants puisqu'elles apportent respectivement 200 et 66 millions d'euros au projet.
- Les régions sont chargées du développement économique et exploitent le réseau TER, elles contribuent au projet à hauteur de 653 millions d'euros, dont 316 pour la seule Franche-Comté.
- Les départements apportent 30 % de la part régionale, soit 95 millions d'euros. Ils sont chargés de l'entretien des routes, de l'accès aux gares, notamment à celle d'Auxon, soit 31.6 millions d'euros.
- Les agglomérations apportent 10 % de la part régionale. La part du Grand Besançon s'élèvera à 13,2 millions d'euros sur six ans. L'agglomération est par ailleurs chargée des équipements dédiés au développement économique, d'une partie du financement de l'accès aux gares, et des transports collectifs urbains et péri-urbains induits par la ligne à grande vitesse.
- La Ville de Besançon engage une réflexion sur <u>l'aménagem</u>ent du quartier Viotte.









de bureaux

Les Hauts du Chazal

Habitat individuel Vallon du Jour ou la promotion de sites.

d'un ensemble immobilier. d'un quartier ou d'un terrain, mais aussi dans la gestion d'équipements

La sedd

apporte des solutions

d'aménagement urbain

à l'échelle



6 rue Louis Garnier - BP 1513 - 25008 BESANCON CEDEX Tél. 03.81.41.46.54 - Fax 03.81.41.46.51 - www.sedd25.fr

Partenaire du Développement Local



IRPUN

La mutuelle des Prés de Vaux

Faites confiance à une mutuelle au service de ses adhérents depuis plus d'un siècle

Cotisation réduite pour les - de 26 ans

Particuliers Entreprises

Complémentaire Santé* Hospitalisation

Conseils gratuits et personnalisés

PROXIMITÉ - RAPIDITÉ



www.mutuelle-irpun.com Fax: 03 81 61 33 60 2 cité Prés de Vaux - 25000 Besançon

Saône

Le premier festival du polar

Depuis l'ouverture de sa médiathèque il y a tout juste deux ans, la municipalité de Saône et son comité de lecture œuvrent à développer une véritable politique culturelle. Après plusieurs actions dans le domaine musical, c'est au tour du polar de faire son entrée par la grande porte : un festival (soutenu financièrement par le Grand Besançon) lui sera entièrement consacré le samedi 20 mai. « Ce projet permettra d'aborder l'écrit, le film mais aussi la musique » expose Annick Bily, adjointe en charge du fonctionnement de la médiathèque. Autour d'écrivains régionaux et d'un traducteur spécialisés dans ce genre très prisé en France (un livre sur cinq vendu actuellement est un policier), des tables rondes, conférences ou encore ateliers d'écriture pour les enfants seront organisés à partir de 14 h. Dès 18 h, la projection de deux films - une œuvre récente et un classique - tirés de romans policiers mais aussi un concert de jazz clôtureront cette journée, en présence des auteurs. « En parallèle, les lauréats d'un concours organisé avec les élèves de CM1 et CM2 et de 6^{ème} seront récompensés dans la soirée. Les enfants ont en effet écrit une nouvelle policière : le gagnant verra sa prose illustrée en direct par Christian Maucler », conclut Annick Bily.



Agglomération

Ecoles primaires handballeuses

Organisé avec succès depuis plusieurs années, le challenge scolaire de handball des écoles primaires de Besançon et de la Communauté d'Agglomération se déroule pour l'édition 2006 sur une période de huit semaines. Après une première finale des établissements bisontins et une seconde des écoles de la périphérie, où les communes de Thise, Nancray, Pugey et Larnod étaient représentées, les vainqueurs s'affronteront courant juin au stade de la Malcombe. L'objectif est de permettre aux jeunes scolaires de poursuivre l'activité handball dans leur établissement à la suite de ce challenge.

Musique

Alex Beaupain a le vent en poupe...

Avec « Garçon d'honneur », distribué par le label Naïve, Alex Beaupain, Bisontin trentenaire qui écrit luimême ses chansons et joue du piano, offre une seconde vie à son album, sorti quelques mois plus tôt avec un label indépendant et fort peu distribué. Depuis, Alex a été le « coup de cœur » d'Emma de Caunes, dans son émission «La musicale », sur Canal +. Autant dire que le jeune homme a de beaux jours devant lui avec cet album de onze titres d'une pop soignée aux chansons intimes, qu'il interprète d'une voix feutrée...

Besançon De Rungis à Besançon

Vendu par Bolloré au groupe Zodiac en 1999, ECE, sous-traitant de l'aéronautique, connaît depuis 2000 une expansion constante, triplant ses effectifs. Ce sont 150 personnes qui travaillent aujourd'hui sur le site de La fayette, où l'on fabrique des composants électromécaniques (voyants et poussoirs) pour les éclairages des cabines d'avion. En mars, Didier Cote a pris les commandes du site bisontin, succédant à Michel Bèche aujourd'hui en retraite. Jusqu'alors directeur du site de production de Rungis, Didier Cote a pour mission de mener à bien le transfert du site parisien à Besançon d'ici 4 à 5 ans. « Afin d'optimiser les coûts industriels, nous ne gardons qu'une usine. L'accord social de ce transfert est signé. Il faut maintenant passer à la pratique et je suis là pour faire le lien, en gardant la responsabilité des deux sites pour l'instant » explique le nouveau directeur. Une extension des locaux devrait accompagner cette restructuration.



Vérification des masques à oxygène destinés aux pilotes de chasse

L'actu des communes

Montfaucon

Premier festival de musiques anciennes

Concerts, conférences, bal viennois et autres réjouissances seront au programme du premier festival de musiques anciennes à Montfaucon, du 2 au 4 juin. Cet événement, soutenu par le Grand Besançon, est d'envergure puisque le premier du genre mis au point par deux passionnés du village, Clémence Comte et Arthur Schoonderwoerd, qui pour l'occasion ont créé l'association « Musiques en perspectives ». Ces deux grands professionnels, la première concertiste et professeur de flûte à bec, le second pianiste de renommée internationale et professeur de pianoforte, invitent pour le festival les meilleurs musiciens d'Europe. « Nous souhaitons donner au public l'occasion de découvrir des musiques connues et moins connues, jouées sur instruments d'époque », explique M. Schoonderwoerd.

Cinq concerts sont programmés en l'église de Montfaucon (œuvres médiévales italiennes, Schubert, Monteverdi, Vivaldi, Mozart...), le sixième dans celle de la Chapelle-des-Buis. Une table ronde, des conférences sur la musique et l'art pictural vénitiens et un bal viennois en clôture du festival viendront parfaire le tableau, avec des spécialistes de la danse du XIX° siècle, costumés, qui apprendront aux volontaires valses, polkas et quadrilles...

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Du 2 au 4 juin Office de tourisme de Besançonau 03 81 80 92 27 ou
festival.de.montfaucon@wanadoo.fr



Tallenay et agglomération

La montée des 10 forts

L'association « les cyclos de la Dame Blanche » à Tallenay, organise le dimanche 2 juillet une randonnée cyclotouriste pour un périple de 70 ou 90 km, avec des dénivelés de 1 400 à 1 900 mètres. « La montée des 10 forts » emmènera tous les passionnés du tourisme à vélo en bonne condition physique à travers dix communes de l'agglomération. Une manière sportive de découvrir les différents aspects de la capitale comtoise et des villages environnants depuis leurs hauteurs. Inscription sur place dès 6h30 et départ à partir de 7h devant la mairie.



Une randonnée ouverte à tous, mais en bonne condition physique

Besancon

Trail des forts 3° édition

Le trail des forts (33 km) se déroule essentiellement sur les sentiers des collines autour de Besançon. L'an dernier, 488 coureurs ont participé à cette épreuve organisée par l'Amicale sportive des municipaux de Besançon et soutenue par la Communauté d'Agglomération. Avec ses 1320 m de dénivelé positif et ses 1090 m de descente, le circuit qui relie La Malcombe à Montfaucon peut se faire en individuel ou en relais de deux ou trois. Cette année, un challenge « entreprise » récompense les sociétés qui ont engagé au moins trois coureurs. Attention, jambes musclées et mental affûté recommandés!

RENSEIGNEMENTS

Dimanche 7 mai, départ 8h30 à la Malcombe http://trailbesancon.free.fr



Une course en semi-autonomie sur les hauteurs de Besançon

Boussières

Les entreprises en fête

À l'occasion des feux de la Saint-Jean, une journée culturelle et festive se déroulera à Boussières le 24 juin, marquant le début de l'été d'une manière originale. Tout au long de la journée, il sera en effet possible de visiter les deux principales entreprises de la commune : PMPC (mécanique de précision) et les papeteries Zuber Rieder, mais aussi de nombreux autres socioprofessionnels du village. Organisée par le Comité des Fêtes intercommunal d'Abbans-Dessus, Boussières, Busy, Torpes et Vorges, cette manifestation sera ponctuée de nombreuses animations : un jeu de piste entre les différents établissements, une exposition de photographies sur l'histoire des papeteries depuis cent ans, un apéritif concert ou encore un baby-foot humain l'après-midi... Repas dansant et grand feu de la Saint-Jean clôtureront cette première édition des « entreprises en fête ».



Les papeteries, piliers de Boussières, se visiteront ce 24 juin

Besançon

Le 1^{er} championnat d'Europe universitaire de handball

Semaine de haut niveau en perspective, du 26 juin au 1er juillet, avec l'organisation à Besançon du Eurohandball universitaire, où s'affronteront les universités championnes de leur pays en 2006. Seize équipes masculines et douze équipes féminines se disputeront l'attribution de ce titre très convoité... qui est un peu comme la

coupe d'Europe des Clubs Champions! Cette première manifestation du genre, soutenue par le Grand Besançon, est organisée par le Comité régional du sport universitaire de Besançon, qui souhaite apporter sa pierre à l'édifice dans une agglomération où le handball a une réelle tradition d'excellence...



Vingt huit équipes pour un titre très convoité

Novillars

Une nouvelle source d'eau pour l'agglomération

Depuis la sécheresse de l'été 2003 et pour éviter que le scénario d'une pénurie ne se reproduise, la Direction Régionale de l'Environnement et la préfecture (qui gèrent les ressources en eau) prônent l'interconnexion des réseaux d'eau. « Besançon est desservie par quatre lieux d'approvisionnement : Arcier, Chenecey, Chailluz et Thise », explique Christophe Lime. Les deux derniers fonctionnent grâce à des forages. « Nous avons trouvé une nouvelle

> source, au cas où », souligne l'adjoint chargé de l'eau de l'assainissement. Située à Novillars, cette source profonde a l'énorme avantage d'avoir une variation longue. « On va la chercher à 650 m de profondeur et cette alimentation n'est pas sujette à la sécheresse ». Les travaux d'un premier forage permettant de vérifier la puissance de la source et la qualité de l'eau sont en cours. Après une enquête publique, un second forage sera creusé et le raccordement au réseau (avec une circulation de l'eau dans les deux sens) est prévu en 2008.

L'eau de Besançon, c'est bon !



L'eau qui coule de nos robinets a désormais un nom « la Bisontine ». La Ville de Besançon a en effet décidé de promouvoir son eau municipale. Le principal point fort de la Bisontine est son prix « 100 fois moins cher qu'une eau minérale ou de source vendue en grande surface et en plus, il n'y a plus de problème de transport, de stockage et de déchet », souligne Christophe Lime, adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement à la ville de Besançon. Et elle est contrôlée 300 fois par an! De quoi rassurer les plus réticents.

Communes

de ressources -d'innovation -d'échanges de sorties de musique

Venez jouer sur le stand du Grand Besançon et gagner de nombreux lots!

COMTOISE MICROPOLIS - SECTION PLEIN AIR - ZONE C



AMAGNEY ARGUEL **AUDEUX** LE GRATTERIS MAMIROLLE AUXON-DESSOUS MARCHAUX **AUXON-DESSUS** AVANNE-AVENEY MISEREY-SALINES BESANÇON MONTFAUCON BEURE BOUSSIERES MORRE BRAILLANS NANCRAY BUSY NOIRONTE CHALEZE NOVILLARS OSSELLE CHALEZEULE CHAMPAGNEY PELOUSE PIREY CHAMPOUX PUGEY RANCENAY CHAUCENNE CHAUDEFONTAINE CHEMAUDIN LA CHEVILLOTTE DELUZ VALENTIN THORAISE

ROUTELLE SAÔNE

SERRE LES-SAPINS TALLENAY

THISE

FONTAIN TORPES

FRANOIS

GENNES

VAUX LES-PRES GRANDFONTAINE

VORGES LES-PINS LARNOD

LA VEZE

agglomération

L'agglomération accueille la 1^{re} étape du 28 ^e Tour de Franche-Comté

Après Pouilley-les-Vignes en 2005, les coureurs du tour de Franche-Comté 2006 feront leur première pause à Franois au terme de 155 km entre Delle dans le Territoire de Belfort, et le Grand Besançon. Le tour se déroule du 18 au 21 mai. « C'est comme l'an dernier. Nous comptons 22 équipes de 6 coureurs, soit 132 cyclistes. Pour le Tour, 300 personnes, 100 véhicules et 25 motards sont mobilisés », précise Jean Guénal, président de l'association. Pour la 3° année consécutive, la course fait donc étape dans l'agglomération en passant par Chemaudin. L'arrivée à Franois est prévue le 18 mai à 17h30. La course, de 620 km dans toute la région, se termine le 21 à Montbéliard.

RENSEIGNEMENTS

Du 18 au 21 mai Tél. 03 81 58 85 65

Besançon

L'Herbe en Zik, 5° édition

Toujours aussi éclectique, la manifestation L'Herbe en Zik, organisée du 5 au 7 mai, va encore en surprendre plus d'un. « Entre la grande scène et la scène régionale (sous chapiteau), tout le monde est représenté », souligne Julie, de l'organisation. À l'affiche, entre autres, Olivia Ruiz, Alpha Blondy, Émilie Simon et les Wampas et, après les concerts, place au sound system, Breakbeat le premier soir, reggae le deuxième et électro pour la dernière. Près de 8 000 personnes sont venues l'an dernier à la Bouloie et 10 000 sont espérées cette année. « Notre public est de plus en plus varié. On ne se limite plus aux seuls étudiants », se réjouit Julie. Mélange de publics et de styles, ce rendez-vous musical (qui bénéficie d'une aide du Grand Besançon) fait la part belle aux groupes régionaux tout en accueillant des grands noms et c'est là toute sa force.



L'objectif Herbe en Zik : réunir 10 000 spectacteurs sur trois soirées



Le passage du Tour à Boussières lors de la dernière édition

Avanne-Aveney

Fais comme l'oiseau

Autour de Besançon, les amateurs de parapente et de delta le savent, il y a deux aires d'envol : une, face à la ville et l'autre face à Pugey, regardant la vallée du Doubs et considérée comme un très bon point de départ grâce aux vents dominants. Ce second lieu, situé sur la commune d'Avanne-Aveney, a fait l'objet d'un réaménagement important à l'automne. « Il y avait des problèmes de sécurité et d'environnement » explique le maire Jean-Pierre Taillard. « Ce fut un gros chantier (10 000 euros)

assuré par la commune à la demande de l'association Besançon vol libre. » Désormais, le secteur est protégé par des barrières (la gestion de l'accès est gérée par le club), un parking a été aménagé à proximité et la grande plate-forme en gazon est équipée d'une large rampe inclinée spécialement adaptée aux fauteuils roulants. « On voulait aider les passionnés bien sûr mais aussi les personnes à mobilité réduite. En vol bi-place, dans le cadre d'une activité sportive et ludique, il peut contribuer à l'intégration des personnes ». Aux beaux jours, on peut donc s'attendre à voir le cercle des hommes volants s'agrandir.

SAÔNE

Samedi 6 mai à 20h

Organisé par l'Association Sportive de Football de Saône - Mamirolle. Espace du Marais

NOVILLARS

Dimanche 7 mai de 6h à 18h

Naturaliste de Franche-Comté.

Maison de quartier de Velotte

Trail des Forts du Grand

Tél. 03 81 41 49 62

BESANCON

Besançon

Voir page 18

Dimanche 7 mai

Vide-arenier

Organisé par l'USN Volley. Tél. 03 81 82 31 87 Place du 8 mai 1945



MAMIROLLE

Dimanche 7 mai à 14h

Loto

Organisé par l'Entente Saône-Mamirolle de Handball.

Tél. 03 81 55 85 03 Grande salle des fêtes



Journée Verte

Tél. 03 81 61 07 33

Fête foraine

THISE

Randonnée pédestre familiale 2 parcours : 8 ou 13 km Randonnée VTT familiale

Samedi 13 et dimanche

14 mai de 10h à 23h

Tarif : 2 € Tél. 03 81 58 54 78 Salle des fêtes

PELOUSEY

30 km

Dimanche 14 mai de 7h30 à 19h

Vide-grenier

Tél. 03 81 60 22 77 Parking de l'école



BESANCON

Du dimanche 7 au mercredi 4 mai

Le Printemps de la Musique dans l'agglomération

7 mai à 20h, Thise : rencontres orchestres d'harmonie 2 du CNR et du Havre

8 mai à 20h, Kursaal : concert interrégional de musique ancienne

9 mai à 20h, Opéra Théâtre : concert franco-russe

10 mai, CNR: journée portes ouvertes

10 mai à 18h, salle Battant : mercredi musical "Et bien chantez...

dansez maintenant"

11 - 12 mai, salle Battant : récital des classes de perfectionnement

13 mai dès 14h, parvis CNR: concert d'orchestres d'harmonie 1 et 2 et les groupes du Grand Besançon désireux de se

19 mai à 18h30, salle des fêtes de Pouilley-les-Vignes : concert

de l'orchestre d'harmonie du CNR et ensemble

à cuivres de l'EMICA

20 mai, salle Messiaen CNR: journée Clarinettes

23 mai à 20h30, Saône Espace du Marais : théâtre et musique

"Des notes qui s'aiment", anniversaire de Mozart

24 mai à 20h, place de la révolution : concert Jeune Orchestre Symphonique et Jeune Orchestre d'Harmonie

Tél. 03 81 87 81 00 ou 03 81 65 07 00

BEURE

Dimanche 7 et lundi 8 mai de 14h à 18h

Musée

Ouverture du Musée des Armées Lucien Roy





BESANCON

Jeudi 11 mai à 20 h 30

Spectacle

Jérôme Daran. "En toute mauvaise foi". Spectacle mettant en scène un loser attachant, entouré de personnages à la fois tendres, cruels et pathétiques mais surtout hilarants.

Tarifs: étudiant 15€ adultes 18€ Tél. 03 81 87 83 00 Petit Kursaal

BOUSSIÈRES

Dimanche 14 mai de 6h à 18h

Vide-grenier

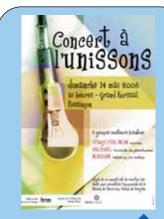
Tél. 03 81 57 25 24 Maison pour tous

GENNES

Dimanche 14 mai à partir de 11h30

Thé dansant

Barbecue suivi d'un thé dansant. Tél. 03 81 55 76 42 Salle polyvalente



BESANCON



Concert à l'unissons

Organisé par le Rotary Club Besançon Utinam au profit de la Maison de Claire aux Salins de Bregille.

Avec la participation de 3 groupes amateurs bisontins: Songs for mum, Archael, Mariam.

Grand Kursaal Billets en vente sur place et chez Forum à Besançon

BESANCON

Dimanche 14 mai

35° randonneur Bisontin

3 circuits de randonnée pédestre : 12,5 km, départ de 7h30 à 14h (3€) 18 km, départ de 7h30 à 12h (3€) 26 km, départ de 7h30 à 10h (5€) Gratuit pour les moins de 18 ans. Organisé par le Club Alpin Français.

Tél. 03 81 81 02 77

Salle polyvalente de la Malcombe

PUGEY

Dimanche 14 mai

Duathlon

Pour les enfants : randonnée VTT de 7 km. Départ à 9h30.

Pour les adultes : épreuve de vélo et de course à pied. Départ à 14h30.

Tél. 03 81 57 20 68 Salle des fêtes

VAIRE-ARCIER

Dimanche 14 mai de 10h à 18h

Exposition

9^e exposition artisanale.

Peintures à l'huile, peintures sur soie, bois, verre, tissus, aquarelle, crochet d'art, broderies et de nombreux objets de décoration.

Entrée gratuite.

Tél. 03 81 60 54 80 Salle de convivialité

H

BEURE

Dimanche 14 mai de 8h à 12h30

18° prix de la marche

Tél. 03 81 51 52 64 Centre du village

BESANÇON

Mercredi 17 mai à 14h

Opération fleurissement

Séance pratique : plantation d'un massif.

Tél. 03 81 65 07 00 Rendez-vous devant l'Office du Tourisme. Inscription au préalable

FRANOIS

Jeudi 18 mai

Tour de Franche-Comté Cycliste

Voir page 21

SERRE-LES-SAPINS

Vendredi 19 mai à 20h45

Concert

Le groupe local "Louro Faïa" puise son style et son inspiration dans la chaleur des musiques et des rythmes brésiliens.

Tél. 03 81 59 97 72 Centre culturel sportif et de loisirs, rue de la Gare

POUILLEY-LES-VIGNES

Vendredi 19 mai à 20h

Concert

Ensemble de trombones et orchestre d'harmonie. Tél. 03 81 87 81 00 Salle des fêtes

BESANÇON

Du samedi 20 au dimanche 28 mai

80° anniversaire de la Foire comtoise

Invité d'honneur : Cuba Tél. 03 81 41 08 09 Micropolis



SAÔNE

Samedi 20 mai à partir de 14h

Festival du polar

Voire page 17

ÉCOLE-VALENTIN

Tournoi de judo

Organisé par l'association sportive ASEV.

Tél. 03 81 53 02 67 CAL Lumière 2, rue de Franche-Comté

DELUZ

Les samedis 20, 27 mai à 20h30

Théâtre

"J'y suis, j'y reste" Présenté par la Troupe "Montoillots" Tarifs: 5 € pour les adultes, 2 € pour les enfants. Sur réservation. Tél. 03 81 55 52 61 Salle polyvalente

BESANCON

Du samedi 20 au samedi 27 mai

Exposition d'artistes

Création de bijoux, poterie, peinture...

Tél. 03 81 58 66 62 98. Grande Rue

NOVILLARS

Dimanche 21 mai

Marche populaire

De 8h30 à 13h : circuit 15km De 8h30 à 10h : circuit de 25 km Départ libre.

Tél. 03 81 55 57 46 Inscriptions : Salle polyvalente Place du 8 mai 1945

CHEMAUDIN

Dimanche 21 mai

Sortie nature

Parcours de 8 km. Tél. 03 81 52 66 81 Départ de 9h à 10h

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Dimanche 21 mai à 10h

Raid multi-activités

"La Transval" se déroule sur la Loue par équipe de 4 à 6 participants.

Épreuves de canoë, escalade, orientation GPS, acrobranche, VTT, tir à l'arc, aquatorpille, radeau et sarbacane.

Ouvert à tous.

Inscriptions au 03 84 37 72 04 Départ de Chissey-sur-Loue Arrivée à Ounans



BOUSSIÈRES

Samedi 27 mai à partir de 14h30

Bal des pompiers

Tél. 03 81 56 58 00 Stade

PIREY

Lundi 22 mai de 15h30 à 19h30

Collecte de sang

Organisée par l'association des donneurs de sang. Tél. 03 81 53 70 39 Centre polyvalent Saint-Exupéry - Route Saint-Martin

MONTFAUCON

Du vendredi 2 au dimanche 4 juin

1er Festival de musiques anciennes

Voir page 18

NOVILLARS

Du vendredi 2 au lundi 5 juin

Exposition artisanale

de peinture et sculpture "Novil'Arts".

Avec de nombreux peintres et sculpteurs.

Entrée libre. Tél. 03 81 57 91 58 Salle polyvalente Vernissage le vendredi 2 à 19h, du samedi 3 au lundi 5 de 10h à 19h

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Vendredi 2 juin à 20h45

150° anniversaire de la gare

Spectacle : Les pas perdus de Denise Bonal (Molière 2004 du meilleur auteur). Un spectacle drôle et sentimental créé par les compagnies Coloquinte et Cafarnaum.

Tél. 03 81 81 25 83 Lycée agricole







Brocante

Tél. 03 81 61 07 33 Salle des fêtes







BESANÇON

Mardi 6 juin à 20h30

Spectacle musical - dînatoire

HASAN BAKALLI

Duo Violons et alto.

Tarifs et réservations auprès du Casino. Tél. 03 81 47 49 00

Grand Café du Casino

BESANÇON

Du samedi 3 au dimanche 18 juin

Tournoi de tennis de l'ES Saint-Ferjeux

Tableaux hommes et femmes jusqu'à 15/1.

Inscriptions: 03 81 88 75 21 et sur : www.club.fft.fr/saint-ferjeux

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Samedi 3 juin

Course à pied

"Les 2 heures de Roche". Tél. 03 81 60 52 99 Salle lumière À 14h30 pour les jeunes et à 19h pour les adultes

BESANÇON

Samedi 3 juin de 11h à 19h

Fête du vélo

Tél. 03 81 61 51 26 Place de la révolution

ECOLE-VALENTIN

Samedi 3 et dimanche 4 juin

Kermesse inter-associations

Tél. 03 81 53 40 25 Stade de football Samedi de 18h à minuit et dimanche de 14h à 19h

DELUZ

Dimanche 4 juin à 11h

Fête du village

Apéritif concert. Tél. 03 81 55 52 61 Salle polyvalente

GENNES

Dimanche 4 juin de 6h à 18h

Vide-grenier

Tél. 03 81 55 76 42 Salle polyvalente

BESANCON

Du mardi 6 au samedi 10 iuin 2006

15 e fête du livre

MJC Palente Tél. 03 81 80 40 80







BESANÇON

Jusqu'au vendredi 9 juin

Exposition "Motza"

Photographies d'Assaf Shoshan. Venez découvrir les univers intimes de l'artiste, les nombreux paysages et les personnes photographiés de sa vie en Israël.

Tél. 03 81 81 91 57 Le Pavé dans la Mare, 140, Grande Rue Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h

BESANCON

Mercredi 7 juin à 14h

Opération fleurissement

Visite dans les parcs et jardins de la ville de Besançon. Tél. 03 81 65 07 00

Rendez-vous devant l'office du tourisme

CHÂTILLON-LE-DUC Samedi 10 juin à 14h

Gala de gymnastique

Spectacle de fin d'année des enfants de l'AC 2000. Tél. 03 81 58 84 64

Centre Bellevue

MAMIROLLE

Samedi 10 juin à 20h30

Représentation théâtrale

Organisée par l'Association des Familles Rurales. Pièces de Boulevard, Vaudeville... Tél. 03 81 55 82 23 Grande salle des fêtes

SAÔNE

Samedi 10 juin à 20h30

Théâtre

Présentation de pièces humoristiques par l'atelier théâtre de l'amicale de Saône.

Tél. 03 81 55 80 28 ou 03 81 55 91 29 Salle Guinemand

MUSIQUE / CONCERT

BESANCON

Du vendredi 5 au dimanche 7 mai

Festival de musique

"L'herbe en Zik". Voir page 21

THISE

Samedi 6 mai à 17h30 Concert

Groupe folklorique russe "Les amis de Tver". Tél. 03 81 61 07 33 Salle des fêtes

BESANCON

Samedi 13 mai à 20h30

Concert

Présenté par la chantoillotte, chorale de la MJC de Palente. Tél. 03 81 52 62 43 ou 03 81 80 87 79 Kursaal



THISE

Concert

Gospel. Proposé par les chorales Soul Gospel Voices, Spirit Gospel Singers et Crescendo, soit plus de 100 choristes dirigés par Jacques Chopard.

Entrée : 6 €

Gratuit pour les moins de 16 ans

Église

MARCHAUX

Samedi 10 et dimanche 11 juin

Course de côte de motos

Organisée par l'amicale motocycliste du Doubs. Tarif: samedi 5 €, dimanche 10 € et demi-tarif pour les moins de 16 ans et les étudiants. Tél. 03 81 87 76 29 Le samedi de 13h à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

BESANCON

Jusqu'au dimanche 11 juin

Exposition Lazhar Mansouri

Portraits de famille des Aurès des années cinquante à 1985. Tél. 03 81 80 40 80 ou 03 81 87 81 61 Musée du temps Du mercredi au dimanche à partir de 13h MJC Palente Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 13h30 à 18h

BESANCON

Du 16 juin au 1er juillet

Jazz et musique improvisée en Franche-Comté

Organisé par l'Association aspro-impro.

Tél. 03 81 83 39 09



CHEMAUDIN

Du vendredi 16 au dimanche 18 juin

Festival celtique

Organisé par l'Entente cycliste. Tél. 06 82 11 48 48 Site de la Malplanche Vendredi à 18h, samedi à 21h et dimanche à 15h

BEURE

Samedi 17 juin à 21h

Feux de la Saint-Jean

Tél. 03 81 41 35 26 Stade Félix Petetin

SAÔNE

Samedi 17 juin

Salon de l'artisanat

Venez découvrir les produits des régions de France et du Monde. Tél. 03 84 24 05 10 Espace du Marais Tout le week-end

CHAUCENNE

Dimanche 18 juin de 9h à 17h

Vide-grenier

Organisé par le Comité des fêtes Tél. 03 81 55 03 30

NANCRAY

Samedi 24 et dimanche 25 juin

Gala de danse

Avec la participation des élèves de la Dynamique. Tél. 03 81 63 03 95 Salle polyvalente Le samedi de 20h à minuit et le dimanche de 14h à 18h

CHÂTILLON-LE-DUC

Dimanche 25 juin à 12h

Méchoui

Ouvert à tous. Tél. 03 81 58 84 64 Centre Bellevue



BESANÇON

Dimanche 25 juin à 18h

Conte musical

"Comment Clown Devint Clown"

Présenté par l'atelier opéra et par les musiciens du Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales.

Tél. 03 81 51 21 36 Grand Kursaal

CHEMAUDIN

Dimanche 25 juin à 17h

Gala de danse

Spectacle de fin d'année présenté par les enfants de l'Association de danse de Chemaudin.

Tél. 03 81 58 45 43 Salle Malplanche

PUGEY

Dimanche 25 juin

Fête de l'été

Le matin rallye pédestre à 9h suivi d'un apéritif. Méchoui le midi. Sur réservation.

Tél. 03 81 57 20 68 Centre du village

BESANCON

Du lundi 26 juin au samedi 1 juillet

Premiers Championnat d'Europe Universitaire de Handball féminin et masculin

Voir page 19

ECOLE-VALENTIN

Jeudi 29 juin de 15h30 à 19h

Collecte de sang Organisée par l'association des donneurs de sang. Tél. 03 81 53 10 39 CAL Lumière

2, rue de Franche-Comté

BESANÇON

Dimanche 2 juillet

Randonnée cyclo-touriste

"La montée des 10 forts" Voir page 18

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site www.grandbesancon.fr

Vous souhaitez annoncer une manifestation? Écrivez au journal Grand Besançon, 4, rue Gabriel Plançon 25000 Besançon. Ou faxez-la au 03 81 82 29 60

Délai limite pour la parution, le 22 mai pour le journal de juillet/août. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.





Mardi 30 mai à 20h

Musique du monde

Les musiciens du Nil. Haute-Égypte. Découvrez l'art et le chant incisif de la vièle «rababa » mais aussi celui du « mizmar baladi», le hautbois de Haute-Égypte. Tél. 03 81 87 81 97 Opéra Théâtre



POUILLEY-LES-VIGNES

Concert

Ensembles vocaux "Cantilène" et la "Debandade" Organisé par "Les Amis de Saint Aubin".



Mardi 20 juin à 20h30

Concert

BESANCON

Le Conservatoire National de Région présente la Cantate n°62 et des chorales de J-S Bach.

Tél. 03 81 87 81 00 Temple du Saint-Esprit

Divertissement



Le rébus-commune

Avec ces trois dessins, retrouve le nom d'une commune.





La charade-commune

Mon premier est roulé par les Cubains. Le coupable passe à mon second lorsqu'il est bien cuisiné.

On tire les vers de mon troisième pour obtenir mon second.

> Le nom des habitants Réponse a Le rébus-commune Vaux-les-Prés (Veau-lait-pré) га сhагаdе-соттиве Ауаппе-Ауепеу (Науапе-ауеи-пеz)

Le nom des habitant

Comment s'appellent les habitants de Vorges-les-Pins?

- a : Les Vorgiens
- b : Les Pinois
- c : Les Pinévorgeois

Où est Agglo?

Qui est Agglo?

Agglo, c'est le héron Grand Besançon.

Où est Agglo?

Dans chaque numéro, Agglo se cache dans une photo

Dans notre précédent numéro, Agglo s'était cachée page 12, dans la première photo.





Recette du **restaurant Le Bistrot de Jean** (Spécialités comtoises) 14, Faubourg Rivotte - 25000 Besancon - Tél. 03 81 61 92 94

Poulet fermier au Comté et Savagnin

(Recette de Mickaël Pitard)

Ingrédients pour 6 personnes

1,3 kg poulet fermier • 300 g de Comté • 20 cl de savagnin (vin du Jura) • 200 g de crème fraîche • 100 g de beurre • 1 oignon • sel, poivre.

Fariner les morceaux de poulet et les faire juste blondir au beurre, saler, poivrer. Mettre au four (180°) pendant 1 heure environ après avoir ajouté l'oignon émincé. À mi-cuisson incorporer le savagnin afin de déglacer le plat. Ajouter la crème et le Comté râpé. Finir la cuisson au four. Monter au beurre et rectifier l'assaisonnement. Dresser la viande et faire gratiner au Comté. Servir avec des galettes de maïs.



TROP de CREDITS ? Fins de mois difficiles ?

Réduisez vos mensualités et allégez votre budget, tout en épargnant

Regroupez tous vos crédits en 1 seul (sans changer de compte bancaire)

Exemple PROPRIÉTAIRE*

Mr et Mme DURANT ont 2 244 € de revenus mensuels. Ils remboursent plusieurs prêts et cartes de crédits pour 1 942,15 € / mois.

Taux d'endettement : 86,55%

130 000 € leur sont prêtés, 119 190 € serviront à rembourser tous ces prêts, tous frais inclus.
10 810 € seront mis à leur disposition (trésorerie).

- Nouvelle mensualité : 747,48 €
- Nouvel endettement: 33,31% sous réserve d'acceptation et des normes en vigueur.

Économie :

1 194,67 €/mois (7 836,52 Frs/mois)

7éléphone 0 826 10 28 28

CREDITEC propose des solutions immédiates et efficaces pour lutter contre un endettement trop important. Reconnu pour son savoir-faire, ce professionnel de la restructuration de crédits refinance l'intégralité de vos prêts et vous simplifie la vie en vous offrant un seul interlocuteur, un seul crédit, une seule mensualité. L'objectif est de revenir à une échéance inférieure à



Vincent DIAZ et son équipe



Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Exemple LOCATAIRE**

Mr et Mme DUPONT ont 2 024 € de revenus mensuel. Ils remboursent plusieurs prêts et cartes de crédits pour 1 254 € / mois.

Taux d'endettement : 76,73%

28 000 € leur sont prêtés, 24 190 € serviront à rembourser tous ces prêts, tous frais inclus.

3 810 € seront mis à leur disposition (trésorerie).

- Nouvelle mensualité : 370,36 €
- Nouvel endettement 33,07%
 sous réserve d'acceptation et des normes en vigueur.

Économie :

883,64 €/mois (5 796,29 Frs/mois)





Ca sérénité retrouvée

Centre de Traitement National - BESANCON

B.P. 29 25220 ROCHE-lez-BEAUPRÉ

www.creditec.fr

* Prêt hypothécaire G.E. Money Bank sur une durée prévisionnelle de 27 ans. Taux fixe 5,31% pendant les six premiers mois avec une mensualité de 747,48 euros, puis révisable et indexé sur l'Euribor un mois (taux in	terbancaire
offert en Europe). Le TEG annuel prévisionnel (à la date d'émission de l'offre, soit le 12/01/2006) est de 6,29% et le coût total prévisionnel du crédit est de 122 943,52 euros (frais de dossier, frais d'acte et frais de mai	ndat inclus
hors assurance facultative). Durée possible de 8 à 30 ans, taux de base 3,70%.	

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par G.E. Money Bank. A réception de l'offre, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours.

"Prêt CGI sur une durée de 120 mois au taux fixe de 6,93% soit un TEG de 8,27% calculé selon la méthode équivalente. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Taux nominal à partir de 6,25% et durée possible de 84 à 120 mois. CREDITEC : RCS Besançon 401 230 644 - Intermédiaire en opérations de banque. Mandataire G.E. Money Bank - 20 avenue André Prothin - 92063 PARIS LA DÉFENSE CFCAL - 1 rue du Dôme - 67000 STRASBOURG / CGI - 69 avenue de Flandre - 59700 MARCO-en-BAROEUL / CREATIS - 34 rue Nicolas Leblanc - 59011 LILLE

1100 00 00	inc oroso crivicado criar dos do crendo acria.	TOTAL COTTO THE FIRST CONTROL	O COUNT CALL		
je désire recevoir un dossier afin de réaliser une étude confidentielle, gratuite et sans engagement. Coupon à retourner à : CREDITEC - CTN BESANCON - BP 29 - 25220 ROCHE-lez-BEAUPRÉ					
Nom_	Prénom				
Adres	se	- SAN ISSANTA BULLARE			
Code	postal	Ville			
Tál	* Hardwell -	E mail	Locataire =	Propriétaire	



Le télésurveilleur



Station centrale de télésurveillance.



SIEGE SOCIAL SAS CYCLOP BESANCON



Service d'interventions et rondes sécurité

SYSTÈME D'ALARME - PROTECTION ÉLECTRONIQUE

(intrusion - agression - incendie - vidéo)

STATION DE TÉLÉSURVEILLANCE A BESANÇON

Certifiée APSAD P3

CENTRES D'INTERVENTIONS SUR ALARMES

(BESANÇON - DOLE - PONTARLIER - LONS-LE-SAUNIER - GRAY)

PARTICULIERS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Pour tous renseignements et conseils contactez-nous au 4 ter, rue Berthelot BP 51227 - 25004 BESANÇON Cédex 03

0 381 400 400











TÉLÉSURVEILLANCE

NTERVENTIONS